

Votre interlocuteur

ONET TECHNOLOGIES TI - Centre de Formation

SIRET : 388 035 107 00290 - N°activité : 24130153537

Christelle JULOU

☎ 02 35 97 64 00

cjulou@Onet.fr

INTERIM QUALITE

Monsieur NICOLAS MALART

11 RUE HENRIE MESSENGER

76330 – PORT JEROME SUR SEINE

Intitulé : E-Learning : Prévention des Risques Mécaniques – M0/M1

Durée : 0.50 jour(s), soit 2:00 heures

Dates : Du 10/09/2026 au 08/10/2026

Horaires : Début 1^{er} jour : 8:00 h
Fin dernier jour : 17:00 h

Lieu : CANY-BARVILLE (76)

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT
E-learning	Forfait/Pers.	130,00 €	1.00	130,00 €

Montant total HT	130,00 €
Montant total TVA 20%	26,00 €
Montant total TTC	156,00 €

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ce document dûment complété et signé, accompagné des prérequis.

Important :

- Maîtriser la langue d'enseignement : français lu, écrit et parlé
- Disposer d'un ordinateur connecté

Prénom et Nom	Date de naissance

Si vous avez des besoins d'aménagements spéciaux dû à une gêne, un handicap temporaire ou permanent merci de nous le signaler.

Pour INTERIM QUALITE

Prénom, Nom, Fonction :

Fait le, ... à

Pour ONET TECHNOLOGIES TI désignée ci-après Onet Technologies Formation

EMMANUEL BELLANGER – Responsable formation

Fait le 10/09/2026 à CANY-BARVILLE

ONET TECHNOLOGIES TI
Centre de Formation
ZI du District - 76450 CANY-BARVILLE
Tél. 02.35.97.64.00 - Fax 02.35.97.06.78
SIRET 388 035 107 00290 - APE 8559A
TVA Intracom. FR88 388 035 107
Etablissement Secondaire inscrit au RCS de TOURS
SAS au capital de 2 000 000 €

« Lu et approuvé » avec cachet et signature

Renseignements complémentaires pour la facturation :

Numéro de commande, d'accord ou de prise en charge :

Si la facturation n'est pas à adresser au commanditaire en en-tête de la confirmation d'inscription

Société ou Organisme :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal : Ville :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables aux actions de formation

1- INSCRIPTION :

Les inscriptions ne sont enregistrées qu'à réception par Onet Technologies TI désignée ci-après « Onet Technologies Formation », du bulletin d'inscription paraphé et signé par le client qui vaut acceptation de l'offre, de nos CGV et du règlement intérieur de nos établissements.

2- PREREQUIS :

La réception des prérequis exigés conditionne l'envoi de la convocation par nos soins, l'inscription devient alors définitive et vaut commande.

En cas de non-respect de ce processus, Onet Technologies Formation se réserve le droit de refuser le stagiaire au moment de la formation, dans ce cas, il sera facturé un dédommagement à hauteur de 50 % de la commande.

3- ANNULATION ET REPORT :

Toute annulation doit être communiquée par le client par écrit 6 jours ouvrés avant le début de la formation.

Passé ce délai, Onet Technologies Formation facture au client une somme égale à :

- 50% du coût de la formation pour une annulation 5 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100% du coût de la formation pour une annulation 2 jours ouvrés avant le début de la formation.

En cas de report, un accord pourra être trouvé entre les parties.

Onet Technologies Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation.

En cas d'annulation de formation par Onet Technologies Formation, aucune indemnité et aucun dédommagement ne seront dus au client à quelque titre que ce soit.

En cas de formation dispensée dans les locaux et/ou avec le matériel mis à disposition par le client, les conditions d'hygiène et de sécurité sont sous la responsabilité du client. En cas de non-conformité, Onet Technologies Formation se réserve le droit sans contrepartie financière de ne pas mettre en œuvre cette formation qui sera cependant facturée.

Pour toute inscription d'une personne physique, les articles L 6353 et suivants du code du travail s'appliquent de fait.

4- SUIVI DES FORMATIONS :

Le client se porte fort du respect par chaque stagiaire du règlement intérieur et l'ensemble des prescriptions

spécifiques à la formation suivie qu'il portera à leur connaissance. Dans le cas contraire, Onet Technologies Formation s'autorise à exclure le stagiaire de la session de formation. Le Client en sa qualité d'employeur sera prévenu, et dans ce cas, l'intégralité de la prestation sera facturée.

5- ATTESTATION DE FORMATION :

A l'issue de chaque formation, une attestation de présence sera remise au stagiaire mentionnant le résultat obtenu lors des tests.

L'attestation de présence et/ou le certificat sera (ont) remis(e) à l'employeur ultérieurement.

6- TARIF ET PAIEMENT :

Tous nos prix sont stipulés hors taxe, il convient d'ajouter la TVA en vigueur à la date d'émission de la facture.

Les prix comprennent les frais d'animation et de supports remis à chaque stagiaire. Les tarifs ne comprennent pas les frais de restauration, de transport et d'hébergement des stagiaires.

Les prix des formations sont ceux figurant sur les tarifs en vigueur au moment de la commande ou sur la proposition commerciale pour les actions spécifiques ou sur l'accord cadre dans les conditions définies par celui-ci.

Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le complément de facture sera adressé au client qui restera redevable de l'intégralité du coût.

Les conditions de paiement sont celles reprises au verso de nos factures.

7- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Les éléments diffusés lors des formations restent propriété de leurs auteurs. Toute reproduction est interdite.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Chacune des Parties s'engage à respecter la Réglementation relative à la Protection des Données à caractère personnel découlant de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 Juin 2018 sur la protection des Données Personnelles et du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, et à respecter les engagements et garanties visées à l'Annexe 1 « Protection des données à caractère personnel ». Les Parties s'engagent à remplir en collaboration les informations sur les traitements et données.

Centre de Formation

Durée

0.25 jour(s)

2:00 heures

Public

Toute personne intervenant sur CNPE, devant être habilité M0 ou M1 par son employeur

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier et de définir les risques mécaniques
- S'en protéger en respectant les règles de sécurité et le périmètre de l'habilitation M0M1
- Analyser les situations relevant de l'habilitation M0M1

Programme

- L'environnement d'un CNPE
 - Identifier l'environnement d'un CNPE
 - Visualiser les risques mécaniques
- Les risques mécaniques en CNPE
 - Identifier les risques mécaniques : machine, outils, pièces, matériaux solides, fluides projetés
- Des habilitations, les autorisations pour s'en protéger
 - Distinguer l'autorisation et l'habilitation
 - Savoir définir une habilitation
- Comment l'organisation protège ses intervenants : Le RPP
 - Appliquer les règles prescrites dans le RPP pour maintenir la sécurité
- La protection des régimes
 - Comprendre que les habilitations ou autorisations permettent de réaliser des interventions
 - Identifier les différents types de régime et leur périmètre
 - Quel est mon rôle en tant qu'intervenant ?
- L'habilitation de l'intervenant M0 M1
 - Définir les missions de l'intervenant M0M1
 - Reconnaître les situations relevant de cette habilitation
- Comment je m'en protège ? La bonne posture à avoir
 - Adopter la bonne posture face à un risque
 - Appliquer la bonne démarche face à un risque
 - Savoir utiliser les protections individuelles
- Le rôle de chacun
 - Identifier les acteurs et leurs périmètres
 - Tous responsables
- Les enjeux
 - Assimiler les conséquences financières d'un arrêt consécutif à un risque mécanique non maîtrisé
- Synthèse et bilan du module
 - Synthèse des apprentissages
 - Evaluation finale
 - Délivrance du certificat de réalisation de formation
 - Accès au livret stagiaire

Méthodes et supports

- Formation 100% en e-learning
- Inscription valable 30 jours
- Assistance technique et pédagogique via un canal de conversation
- Méthode magistrale, déductive et interrogative, active et sommative
- Livret stagiaire téléchargeable pour consultation autonome

Prérequis

- Maîtriser la langue d'enseignement : français lu, écrit et parlé
- Disposer d'un ordinateur connecté

Modalités d'évaluation

A la fin du module, le stagiaire doit réaliser un questionnaire à choix multiples en ligne

Critères de réussite

Le certificat de réalisation de formation est délivré avec avis favorable si le stagiaire répond correctement à $\geq 60\%$ des questions



Votre interlocuteur

Christelle JULOU

☎ 02 35 97 64 00

cjulou@Onet.fr

8 rue des mignardises

ZI du District

76450 CANY-BARVILLE

INTERIM QUALITE

Monsieur NICOLAS MALART

11 RUE HENRIE MESSENGER

76330 – PORT JEROME SUR SEINE

A CANY-BARVILLE, le 10/09/2026

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint deux exemplaires de la convention pour la formation E-Learning : Prévention des Risques Mécaniques – M0/M1 à laquelle sont inscrites les personnes suivantes :

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner au plus vite un exemplaire daté et signé, accompagné du cachet de votre entreprise, afin d'engager les démarches nécessaires au déroulement de cette formation, et ce à l'adresse ci-dessus.

Conservez le deuxième exemplaire de cette convention qui pourra vous être demandé par votre organisme paritaire collecteur agréé ou votre fonds d'assurance formation en vue d'une éventuelle prise en charge.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ONET TECHNOLOGIES TI

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Articles L. 6353-1 et L.6353-2 du Code du travail
Session n° 26411147CN

Entre les soussignés,

Nom et adresse du client <i>Dénommé ci-après le « Client »</i>	Nom et adresse de l'organisme de formation <i>Dénommé ci-après le « ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation »</i>
INTERIM QUALITE 11 RUE HENRIE MESSEGER 76330 - PORT JEROME SUR SEINE	ONET TECHNOLOGIES TI Formation ZA La Plaine des Vaux – 6A Impasse Pierre Latécoère 37500 Chinon
Code NAF :	Code NAF : 85.59A
SIRET :	Siret n° 38803510700290
	Déclaration d'Activité enregistrée sous le n° 24130153537 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

ONET TECHNOLOGIES TI s'engage à délivrer une prestation de formation de qualité, conformément au décret n°2015-790 du 30 juin 2015. A ce titre, ONET TECHNOLOGIES TI adhère à la charte qualité d'AGEFOS PME qui est disponible à l'adresse : www.agefos-pme.com.

Article 1 - Objet de la Convention

En exécution de la présente convention, ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

Intitulé de l'action de formation : E-Learning : Prévention des Risques Mécaniques – M0/M1

Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) :

Date de la session : du 10/09/2026 au 08/10/2026

Durée : 0.50 jour(s), 2:00 heures

Lieu de la formation : CANY-BARVILLE (Seine-Maritime)

Programme et méthodes : voir fiche descriptive en annexe

Format de réalisation : E-learning

Type d'organisation : E-learning

Article 2 – Effectif formé

ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation accueillera la (les) personne(s) suivante(s) :

Article 3 - Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'entreprise s'acquittera de :

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT	Taux de TVA
E-learning	Forfait/Pers.	130,00 €	1.00	130,00 €	20 %
Coût total HT		130,00 €			
Montant Total TVA		26,00 €			
Coût total TTC		156,00 €			

Article 4 – Modalités de règlement

Les factures seront établies à l'issue de la formation par l'organisme de formation ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation, accompagnées des feuilles d'émargement dûment signées par les stagiaires (signature le matin et signature l'après-midi) et le formateur ainsi que tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Dans le cadre d'une subrogation de paiement de la prestation à l'OPCO, INTERIM QUALITE transmet à ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation le numéro et l'avis d'accord de prise en charge avant le début de la prestation.

Dans le cas où l'OPCO ne prendrait pas en charge le montant, ou que l'accord de prise en charge ne nous serait pas adressé avant le début de l'action, les montants dus et les frais associés, seront intégralement facturés à INTERIM QUALITE.

Les modalités de règlement sont définies contractuellement et peuvent varier en fonction de l'accord conclu entre les parties.

Dans tous les cas, les conditions retenues sont expressément mentionnées dans le contrat ou le bon de commande, et s'imposent aux deux parties dès lors qu'elles ont été acceptées.

Article 5 – Résiliation de la convention

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 10 jours francs avant le début de l'action mentionnée dans l'article 1, ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation pourra retenir sur le coût total, les sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action.

Les conditions d'annulation sont définies contractuellement et peuvent varier en fonction de l'accord conclu entre les parties.

Dans tous les cas, les modalités retenues sont indiquées dans le contrat ou la commande et s'imposent aux deux parties dès leur acceptation.

Article 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Marseille sera seul compétent pour régler le litige.

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'Article 1.

Fait en double exemplaire, à CANY-BARVILLE, le 10 septembre 2026.

Pour le client	Pour ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation
Nom du représentant légal ou signataire dûment habilité Date – Cachet – signature	EMMANUEL BELLANGER - Responsable Formation
	

Un exemplaire de cette convention dûment signée et revêtue du cachet de l'entreprise est à nous adresser par courrier à l'adresse suivante :

8 rue des mignardises – ZI du District – 76450 CANY-BARVILLE

ONET TECHNOLOGIES TI - S.A.S. au capital de 2 000 000 € - 388 035 107 RCS MARSEILLE

SIEGE SOCIAL : 36, boulevard de l'Océan – CS 20280 – 13258 MARSEILLE – Cedex 09 - France

Tél. : 04 91 29 18 10 - Fax : 04 91 29 18 51 - onet-technologies-ti@onet.fr - <http://www.onet-technologies.com>

ONET TECHNOLOGIES TI formation est certifiée Qualiopi concernant la catégorie **actions de formation**. Vous trouverez notre certificat sur notre site